

GUIDE POUR LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE AU PROGRAMME 30-23-00 SENSIBILISATION À LA CHANSON ET DIFFUSION POUR LE MILIEU COLLÉGIAL

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

L'entreprise requérante doit transmettre tous les éléments d'information requis par le programme pour lequel la demande est formulée. Vous devez télécharger ces documents avant de soumettre votre demande. Des documents complémentaires spécifiques à la demande doivent être transmis à la SODEC. Veuillez noter que les documents dont le titre est précédé d'un astérisque sont obligatoires.

La SODEC se réserve le droit de refuser toute demande incomplète.

Les requérants doivent envoyer leur demande via le portail SOD@ccès.

Le [calendrier de dépôt de projets](#) pour l'exercice financier en cours est accessible sur le site Internet de la SODEC.

Pour toute question relative au Programme de sensibilisation à la chanson et de diffusion pour le milieu collégial, veuillez communiquer avec : musique.varietes@sodec.gouv.qc.ca.

TABLES DES MATIÈRES

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE -----	1
*Formulaire SOD@ccès -----	3
*Déclaration de l'entreprise requérante-----	3
*Dossier de présentation -----	3
*Contrat d'artiste-----	3
*Description des activités et principales réalisations-----	3
*Identification des actionnaires et des administrateurs de l'entreprise -----	3
Documents à joindre à la demande -----	4
Dossier maître -----	4
Documents à télécharger -----	4
SUIVI DE LA DEMANDE -----	5
*Formulaire rapport de spectacles-----	5
*Fiche de renseignements-----	5
*Contrat de diffusion -----	5
*Preuve de paiement -----	5
Représentations aux Îles-de-la-Madeleine-----	6
Documents à télécharger-----	6

***Formulaire SOD@ccès**

Remplissez le formulaire principal du programme dans l'application [SOD@ccès](#). Le numéro du programme dans SOD@ccès est le **30-23-00**.

Vous devez préciser dans le formulaire s'il s'agit de la demande pour le premier artiste ou les artistes subséquents. Les informations générales devront être complétées uniquement dans la demande du premier artiste.

***Déclaration de l'entreprise requérante**

Utilisez le gabarit SODEC [Déclaration de l'entreprise requérante](#).

Cette déclaration doit être signée par le président ou la présidente, ou par une personne autorisée.

Seul le format PDF est autorisé. Un seul téléchargement autorisé.

***Dossier de présentation**

Présentez un résumé du curriculum vitae et de la démarche artistique de chaque artiste ou groupe concerné par la demande.

Seul le format PDF est autorisé.

***Contrat d'artiste**

L'entreprise doit joindre le contrat (production, licence, gérance ou agence) la liant à l'artiste ou au groupe concerné par la demande, si l'entreprise ne l'a pas encore fourni à la SODEC. Il est important de s'assurer que toutes les pages sont jointes, que le contrat est signé par toutes les parties, et qu'il n'est pas arrivé à échéance.

Seul le format PDF est autorisé.

***Description des activités et principales réalisations**

Utilisez le gabarit SODEC [Description des activités et principales réalisations](#).

Seul le format PDF est autorisé.

***Identification des actionnaires et des administrateurs de l'entreprise**

Utilisez le gabarit SODEC [Identification des actionnaires et des administrateurs de l'entreprise](#), le cas échéant.

Seul le format PDF est autorisé.

Un seul téléchargement autorisé.

Documents à joindre à la demande

Dossier maître

Le dossier maître – entreprise comprend les éléments suivants :

- Copie des documents constitutifs (certificat de constitution, statuts, déclaration d'immatriculation, certificat de modification, le cas échéant);
- Liste des comités du Conseil d'administration;
- Curriculum vitæ des dirigeants de l'entreprise;
- Statuts et règlements de l'organisme.

Si ces documents sont déjà dans le dossier maître, veuillez vous assurer qu'ils sont à jour.

Un seul téléchargement autorisé par document.

Seul le format PDF est autorisé.

Documents à télécharger

Pour la présentation d'une demande de soutien :

- [Déclaration de l'entreprise requérante](#)
- [Description des activités et principales réalisations](#)
- [Identification des actionnaires et des administrateurs de l'entreprise](#)

SUIVI DE LA DEMANDE

À cette étape, le statut de votre demande doit indiquer : Préautorisé – Ouvert pour demandes de remboursement.

Veillez compléter les demandes des artistes concernés par un remboursement, selon le calendrier ci-dessous, avant de valider et soumettre votre demande par l'intermédiaire du portail SOD@ccès.

Toutes les représentations ayant eu lieu entre :	doivent être déposées, avant 23 h 59, au plus tard :
Fin août 2024 et le 31 octobre 2024	le 10 novembre 2024
le 1 ^{er} novembre 2024 et le 28 février 2025	le 10 mars 2025
le 1 ^{er} mars 2025 et le 30 juin 2025	le 10 juillet 2025

Le demandeur doit fournir à la SODEC toute information ou tout document nécessaire au traitement et au suivi de son dossier. Les éléments suivants seront exigés pour le remboursement des représentations.

*Formulaire rapport de spectacles

Remplissez le formulaire rapport de spectacles dans l'application SOD@ccès pour l'artiste ou le groupe.

*Fiche de renseignements

Utilisez le gabarit SODEC [Fiche de renseignements](#).

Les cégeps ou les diffuseurs doivent fournir au représentant de l'artiste un rapport de billetterie (billets vendus, assistance) intitulé « Fiche de renseignements ». Il est important de ne pas omettre d'indiquer le nombre de personnes constituant le plateau pour chaque spectacle. Cette fiche doit impérativement être signée par l'animateur responsable.

Seul le format PDF est autorisé. Un seul téléchargement autorisé.

*Contrat de diffusion

Veillez soumettre un contrat de diffusion dûment signé par l'animateur socioculturel pour chacun des spectacles de l'artiste. Dans le cas où un diffuseur est impliqué, le contrat devra être signé par l'animateur socioculturel, le diffuseur et le représentant de l'artiste.

La SODEC met un [contrat type](#) à la disposition des représentants des artistes. Tout autre modèle de contrat utilisé devra en respecter le contenu. Seul le format PDF est autorisé.

*Preuve de paiement

Veillez joindre une preuve du paiement versé par le cégep.

Seul le format PDF est autorisé.

Représentations aux Îles-de-la-Madeleine

Veillez joindre une copie de la facture du moyen de transport (avion ou traversier) pour chaque membre du plateau artistique et technique (un seul technicien ou accompagnateur admissible).

Seul le format PDF est autorisé.

Documents à télécharger

- [Fiche de renseignements](#)
- [Contrat type](#)